



PROGRAMME DE FORMATION

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR MECP

Le BTS des Métiers de l'Esthétique, Cosmétique, Parfumerie est un diplôme de niveau 5 visé par l'Etat.

Prérequis :

Tous étudiant(e)s ayant validé un diplôme de niveau 4 (ou atteint le niveau du diplôme de niveau 4) :

- Baccalauréat professionnel, général, technologique,
- BP esthétique, cosmétique, parfumerie.

Mode de formation :

En initial ou en alternance.

Durée & Rythme de la formation :

Variable en fonction de la formule de formation choisie :

Formule	Mode	Durée	Rythme
BTS MECP	Initial	Deux ans soit 2 280 heures au total (selon calendriers dont 2 périodes de 5 à 7 semaines consécutives consacrées aux PFMP selon le référentiel).	Du lundi au vendredi soit 35 heures hebdomadaires.
BTS MECP	Alternance en contrat de professionnalisation	Deux ans soit 1200 heures au total (1ère année : 600 heures et 2ème année : 600 heures).	Deux jours par semaine soit 16 heures hebdomadaires.
BTS MECP	Alternance en contrat d'apprentissage	Deux ans soit 1350 heures au total (1ère année : 675 heures et 2ème année : 675 heures).	Deux jours par semaine soit 16 heures hebdomadaires.

Objectif de la formation :

- Préparation et obtention du BTS des Métiers de l'Esthétique Cosmétique et Parfumerie.

Référentiel d'activités professionnelles BTS MECP :

Le titulaire du BTS « Métiers de l'Esthétique, de la Cosmétique et de la Parfumerie » peut assurer les fonctions suivantes :

- Expertise et conseil scientifiques et technologiques,
- Gestion, management,
- Animation, formation.

Emplois concernés :

Les emplois pour ces professionnels se situent dans de nombreux secteurs, qui se distinguent par leurs spécificités.

Les métiers visés relèvent :

- soit de l'esthétique et de la cosmétique dans ses dimensions d'innovation, de qualité des soins et dans celles de management et gestion d'instituts ;
- soit de la production industrielle dans le cadre de la conception, du développement, du contrôle et de l'évaluation de nouveaux produits, techniques et appareils ;
- soit d'animations commerciales, de sessions de formation pour des marques : produits cosmétiques, matériels et appareils pour l'esthétique.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



NON À LA DISCRIMINATION
Toutes nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap

Les principales appellations qui correspondent à ces métiers sont les suivantes :

- Responsable d'institut, de spa, de centre de beauté, de parfumerie, d'entreprise de distribution,
- Conseiller de vente,
- Assistant chef de produit,
- Esthéticien(ne),
- Conseiller expert,
- Formateur (France, International),
- Animateur-formateur, marchandiseur,
- Technico-commercial,
- Technicien en biométrie et analyse sensorielle,
- Technicien en recherche et de développement...

Modalités d'évaluation :

Pré-positionnement avant le début de la formation (test d'entrée).

Tout au long de la formation :

Selon tous les modes d'évaluation imposés par les référentiels de certification :

- ✓ Evaluations écrites sur support papier
- ✓ Evaluations écrites sur support informatique
- ✓ Evaluations orales et de compréhension par des écoutes en langues étrangères
- ✓ Evaluations en ligne écrite sur notre plateforme I-Gesti
- Contrôle continu pour chaque matière ou regroupement de matières et correspondant au référentiel de certification de chaque formation. L'année scolaire est divisée en deux semestres avec envoi des deux bulletins semestriels accompagnés d'un relevé de notes et d'absences.
- Examen blanc sur le deuxième semestre correspondant scrupuleusement au règlement examen et notamment à la définition des épreuves (durée, coef, intitulé des épreuves). Les sujets blancs sont vérifiés en amont pour s'assurer que les savoirs associés et les indicateurs d'évaluation correspondent aux épreuves définies par le référentiel de certification.

Méthodes mobilisées (moyens pédagogiques mis en œuvre) :

- Cours théorique, TD, évaluations en ligne et tutoriels vidéo de toutes les techniques professionnelles sur notre plateforme I-Gesti (les étudiants travaillent en cours avec un outil informatique : PC ou tablette).
- Synthèse de cours, TD et évaluations sur support papier également.
- Chaque salle de formation théorique est équipée d'un tableau numérique interactif et d'un PC portable pour le formateur.
- Chaque salle de formation pratique est équipée d'écrans plats (diffusion de supports et des tutoriels vidéos) reliés à un PC portable utilisé par le formateur des équipements (mobilier, appareil, matériels) imposés par les référentiels de certification.

Encadrement de l'étudiant :

Au niveau pédagogique

- Suivi hebdomadaire par les professeurs référents.
- Réunion mensuelle des délégués en présence de la responsable pédagogique, des délégués et du professeur référent afin d'assurer un suivi sur l'organisation de la formation et la qualité des formateurs en étant à l'écoute des étudiant(e)s.
- Bilan pédagogique intermédiaire assuré en milieu de semestre par le professeur référent et la responsable pédagogique suivi d'un envoi de notes, d'absences aux parents et également convocation pour un bilan pédagogique si besoin.
- Conseil de classe à la fin du semestre (2 semestres à l'année) et convocation des étudiant(e)s en difficultés.
- Réunion parents-professeurs annuelle pour permettre la rencontre entre les parents-étudiant(e)s et les formateurs.



Au niveau des PFMP, pour les étudiant(e)s en formation initiale

L'encadrement, le placement, l'élaboration des conventions et le suivi des périodes sont assurés par la responsable des stages.

Au niveau du suivi en entreprise, pour les étudiant(e)s en alternance

L'encadrement, le placement, l'élaboration des contrats et le suivi en entreprise sont assurés par le responsable de l'alternance.

Indicateurs de résultats :

Non significatif car 1^{ère} année en 2021-2022

Équivalences et passerelles :

- Bac +2 - Niveau 5 de la nomenclature des niveaux de qualification
- Pas de passerelle possible si arrêt en cours de formation

Modalités et délais d'accès :

- Pré-sélection sur dossier de candidature (incluant test de pré-requis),
- Entretien pédagogique individuel
- Commission pédagogique
- Signature du contrat de scolarité ou du contrat d'alternance (employeur, élève, école)

L'inscription est possible jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

Tarifs

Alternance (Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) :

Prise en charge totale par l'OPCO de l'entreprise

Formation initiale :

300 € de frais d'inscription

4 600 € l'année de formation (Possibilité d'échelonnement mensuel)

Kit premier équipement : 490 € (si déjà équipé(e) du kit CAP)

Accessibilité aux personnes handicapées :

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, l'ISFEC s'engage à soutenir le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes handicapées.

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation de cette formation, merci de contacter :

Nathalie CHERY - nchery@isfec.fr - ou au 03 82 34 05 50

Code RNCP :

BTS - Métiers de l'Esthétique Cosmétique Parfumerie certifié au Répertoire national des certifications professionnelles :

RNCP20693



Référentiel de certification :

		Compétences
GROUPE DE COMPÉTENCES COMMUNES	CC1 Prestations et services	CC1.1. Concevoir et mettre en œuvre des prestations (soins et techniques) performantes et innovantes CC1.2. Adapter sa pratique, son expertise en tenant compte de l'évolution des savoirs, des techniques et des contextes CC1.3. Concevoir des conseils experts dans un objectif de vente
	CC2 Communication professionnelle	CC2.1. Rechercher, collecter et exploiter des ressources relatives à la profession en vue d'une communication stratégique CC2.2. Établir une relation professionnelle auprès de différents interlocuteurs (clients, professionnels, partenaires...)
	CC3 Environnement professionnel	CC3.1. Gérer l'environnement de travail CC3.2. Assurer la qualité (produits, prestations, services) CC3.3. S'inscrire dans les enjeux de la profession, dans un cadre local et international
COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES	CS1 Management	CS1.1. Gérer l'entreprise CS1.2. Élaborer des projets entrepreneuriaux (création, reprise, gestion et développement d'entreprise) CS1.3. Assurer le développement de l'entreprise
	CS2 Formation - Marque(s)	CS2.1. Concevoir, impulser et conduire des actions d'information, d'animation et de négociation dans le respect de l'image et de la culture de l'entreprise CS2.2. Former aux techniques de soins, aux techniques de vente et d'utilisation de produits, animer des actions CS2.3. Négocier les ventes de produits, de matériels, d'appareils
	CS3 Cosmétologie	CS3.1. Réaliser une étude technique dans le cadre de « recherche et développement » (R&D) CS3.2. Mettre en œuvre des techniques de fabrication, de contrôle CS3.3. Objectiver l'efficacité d'un produit, d'une technique CS3.4. Réaliser une analyse sensorielle



NON À LA DISCRIMINATION
Toutes nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap

Règlement d'examen :

Épreuves		Coeff	Forme	Durée
E1 Langue vivante étrangère A	U1	2	Ponctuelle orale	30 min 15 min
E2 Environnement professionnel Commune aux trois options	U2	3	Ponctuelle écrite	3 h
E3 Environnement scientifique et technologique Commune aux trois options	U3	4	Ponctuelle écrite	4 h
E4 Épreuve professionnelle		(10)	Ponctuelle Pratique	6 h
Sous épreuve : Techniques professionnelles Commune aux trois options	U41	6	Ponctuelle Pratique	3 h
Sous épreuve : Mise en œuvre opérationnelle Spécifique de chaque option	U42	4	Ponctuelle Pratique	3 h
E5 Conseil et expertise scientifiques et technologiques Spécifique de chaque option	U5	4	Ponctuelle Écrite	4 h
E6 Soutenance du projet (Commune aux options management et cosmétologie ; spécifique de l'option formation - marques)	U6	5	Ponctuelle Orale	40 min
Épreuve facultative Langue vivante : LVE.B	UF1		Orale	20 min

Correspondance Matières / Épreuves :

BTS MÉTIERS DE L'ESTHETIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE
Option A : Management

		Matières enseignées	Epreuves d'examen correspondantes
1 ^{ère} année	Prestations et services	<ul style="list-style-type: none"> Conception et mise en œuvre de techniques esthétiques Environnement esthétique Physique appliquée Chimie appliquée Le produit cosmétique Biologie appliquée 	<p>E1 : Langue vivante étrangère - Coef. 2</p> <p>E2 : Environnement professionnel - Coef. 3</p> <p>E3 : Environnement scientifique et technologique - Coef. 4</p> <p>E4 : Épreuve professionnelle - Coef. 10</p> <ul style="list-style-type: none"> Sous épreuve U41 : Techniques professionnelles - Coef. 6 Sous épreuve U42 : Mise en œuvre opérationnelle spécifique - Coef. 4 <p>E5 : Conseil et expertise scientifiques et technologiques - Coef. 4</p> <p>E6 : Soutenance de projet - Coef. 5</p>
	Communication professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Méthodes et moyens de communication Promotion et communication Langue vivante 1 Langue vivante 2 	
	Environnement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> Culture économique, juridique, et managériale Environnement de travail, un outil stratégique 	
2 ^{ème} année	Management	<ul style="list-style-type: none"> Conception et mise en œuvre des techniques esthétiques Management des équipes Management des entités commerciales Cadre scientifique et technologique Mise en valeur de produits et de services et communication publicitaire Langue vivante 1 Langue vivante 2 Actions professionnelles Travaux pratiques pluridimensionnels 	

BTS MÉTIERS DE L'ESTHETIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE
Option B : Formation Marques

		Matières enseignées	Epreuves d'examen correspondantes
1 ^{ère} année	Prestations et services	<ul style="list-style-type: none"> Conception et mise en œuvre de techniques esthétiques Environnement esthétique Physique appliquée Chimie appliquée Le produit cosmétique Biologie appliquée 	<p>E1 : Langue vivante étrangère - Coef. 2</p> <p>E2 : Environnement professionnel - Coef. 3</p> <p>E3 : Environnement scientifique et technologique - Coef. 4</p> <p>E4 : Épreuve professionnelle - Coef. 10</p> <ul style="list-style-type: none"> Sous épreuve U41 : Techniques professionnelles - Coef. 6 Sous épreuve U42 : Mise en œuvre opérationnelle spécifique - Coef. 4 <p>E5 : Conseil et expertise scientifiques et technologiques - Coef. 4</p> <p>E6 : Soutenance de projet - Coef. 5</p>
	Communication professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Méthodes et moyens de communication Promotion et communication Langue vivante 1 Langue vivante 2 	
	Environnement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> Culture économique, juridique, et managériale Environnement de travail, un outil stratégique 	
2 ^{ème} année	Formation Marques	<ul style="list-style-type: none"> Techniques de formation, d'animation, de promotion Techniques de négociation, relation clients Gestion commerciale Technologie commerciale Évolution de l'environnement professionnel Image et mise en scène de la marque Langue vivante 1 Langue vivante 2 Actions professionnelles Travaux pratiques pluridimensionnels 	